

LE FONDS COMMUN DE PLACEMENT INSERTION EMPLOIS (FCP IE)

APPORT EN QUASI FONDS PROPRES



QUEL EST SON OBJECTIF ?

Les interventions du FCP IE ont pour objectif de renforcer les capitaux permanents des structures bénéficiaires.

L'apport est destiné à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés à la création ou au développement de l'entreprise, à l'exception de tout frais de fonctionnement et/ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise solidaire (société commerciale ou association) en création ou développement, qui crée ou consolide des emplois :

- Structure d'insertion par l'activité économique,
- Entreprise de travail adapté,
- Association d'utilité sociale porteuse d'activité économique et d'emplois,
- Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE),
- Entreprise reprise par ses salariés, notamment sous forme de SCOP si des emplois sont sauvegardés.

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

- **Dépôt d'une demande** auprès de Nord Actif ;
- **Expertise et accompagnement financier** par Nord Actif ;
- **Décision** par un comité des engagements ;
- **Mise en place du financement et du suivi** de l'entreprise bénéficiaire.

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

Le FCP IE intervient dans des entreprises dont les fonds propres sont positifs.

Montant

5 000 € minimum et 1 500 000 € maximum

Le FCP IE intervient dans la limite de 50% du montant global des fonds propres (avant intervention).

Durée et remboursement

5 ans maximum (7 ans dans certains cas).

Le remboursement s'effectue en une seule fois (intérêts compris).

Taux de rémunération

2% par an

Forme juridique

Billet à ordre émis par l'entreprise bénéficiaire

Financements complémentaires

L'intervention du FCP Insertion Emplois doit favoriser la mobilisation d'autres financements.

Pour un financement complémentaire, peuvent notamment être mobilisés : la Société d'Investissement France Active, et/ou un prêt bancaire pouvant être garanti par France Active Garantie.

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION



NORD ACTIF
FINANÇEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

677 avenue de la république - 59000 LILLE
Tel : 03.20.74.57.40
Fax : 03.20.74.57.45
E-Mail : contact@nordactif.org

Le Fonds Commun de Placement Insertion Emplois est à la fois socialement responsable et solidaire. 10% des fonds collectés sont investis dans des titres non cotés. France Active oriente ces 10% vers des sociétés ou associations qui créent des emplois, notamment pour des personnes en situation de précarité économique et sociale.



Le FCP IE détient le label **FINANSOL**, label qui garantit aux épargnants solidarité et transparence



FRANCE ACTIVE



Partenaires



FINANÇÉ PAR LA RÉGION
Nord-Pas de Calais
La région entreprenante

Région Européenne Entreprenante 2013

Nos actions sont cofinancées par l'Union Européenne

Retrouvez toutes nos solutions de financement sur www.nordactif.org